

# L'INRS récompense les lauréats du « Health at work challenge » 2026

L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) a organisé à Paris, ce mardi 10 mars, la remise des prix de la troisième édition du Health at work challenge, un concours dédié aux étudiants - niveaux licence 3 et master 1 et 2 - de grandes écoles et universités françaises. Sa vocation : sensibiliser ces futurs cadres et managers aux enjeux de la prévention des risques professionnels.



**QUI GAGNERA LE  
HEALTH  
AT WORK  
CHALLENGE?**

**2026**

Informations et inscriptions :  
[enseignement.sup@inrs.fr](mailto:enseignement.sup@inrs.fr)  
avant le 16 janvier 2026

**QUALIFICATION 22 janvier 2026 / FINALE 10 mars 2026**

LA SANTÉ AU TRAVAIL C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

L'édition 2026 du challenge a réuni 141 étudiants répartis en 34 équipes concurrentes (dont 18 pour le niveau « initiés » et 16 pour le niveau « confirmés »).

« Pour l'INRS, la diffusion d'une culture de prévention des risques professionnels auprès des futurs ingénieurs et managers représente un enjeu important. En invitant les participants à travailler concrètement sur l'amélioration des conditions de travail et l'identification de leviers de prévention en entreprise, ce challenge fait de la prévention un objet central de réflexion et d'action. Il offre aux équipes, toujours plus engagées, l'opportunité d'ancrer durablement les principes de prévention dans leurs pratiques managériales futures. » se réjouit Gérard Moutche, responsable du département formation de l'INRS.

## Une compétition en deux étapes clés :

- ✓ **Le 22 janvier 2026 : session de qualification, en distanciel, des 34 équipes en lice, organisée par un jury d'experts INRS**

Les étudiants ont dû répondre, dans un temps imparti, à une étude de cas dédiée à la santé et sécurité au travail.

Lors de la qualification des équipes candidates, **le jury, composé d'experts de l'INRS**, a concentré son attention sur les points suivants :

- la compréhension du sujet par les candidats des deux catégories,
- l'identification des risques professionnels inhérents à un environnement et des situations de travail donnés,
- **l'analyse de la politique de l'entreprise en matière de prévention des risques professionnels,**
- **et la qualité et l'opérationnalité des solutions proposées (priorités et faisabilités).**

- ✓ **Le 10 mars 2026 : grand oral à Paris des six équipes finalistes en lice, accompagnées de leurs référents pédagogiques, et remise des prix de l'édition 2026**

Les délibérations finales des **2 jurys, composés d'experts de l'INRS et de caisses du réseau de l'Assurance Maladie - risques professionnels**, ont permis de déterminer le classement des finalistes. Organisée au siège de l'INRS à Paris, la cérémonie de remise des prix du Health at work challenge a été présidée par Séverine Brunet, Directrice des applications à l'INRS.

## Les lauréats de l'édition 2026 du Health at work challenge

### Dans la catégorie « initiés » :

✓ **1er prix : ESTIA** (Ecole supérieure des technologies industrielles avancées), représentée par une équipe de 3 étudiants de Bidart,

✓ **2ème prix : UTBM** (Université de technologie de Belfort Montbéliard), représentée par une équipe de 5 étudiants de Montbéliard,

✓ **3ème prix : ESSEC** (Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales), représentée par une équipe de 3 étudiants de Cergy Pontoise.

### Dans la catégorie « confirmés » :

✓ **1er prix : Polytech Angers**, représenté par une équipe de 5 étudiantes d'Angers,

✓ **2ème prix : Polytech Angers**, représenté par une équipe de 5 étudiants d'Angers,

✓ **3ème prix : Pigier Rouen**, représenté par une équipe de 4 étudiantes de Rouen.

« *Pour répondre au cas pratique, nous avons démarché une quinzaine d'entreprises locales et avons pu présenter notre travail à l'une d'elles. Cela nous a permis de tester mais aussi de faire évoluer nos solutions.* » ont souligné les élèves ingénieurs de l'Estia de Bidart, récompensés par le premier prix dans la catégorie « initiés ».

Côté « confirmés », les étudiantes ingénieures de Polytech Angers, qui ont reçu le premier prix, ont chacune joué un rôle fictif lors du grand oral (consultante en stratégie, chargée de prévention des risques professionnels...). « *Cette approche nous a permis de nous projeter dans des situations que l'on sera amené à rencontrer dans notre vie professionnelle.* »

Toutes nos félicitations à l'ensemble des étudiants qui ont participé à cette troisième édition du Health at work challenge, et qui apportent chaque année un nouveau regard sur la prévention des risques professionnels.

Le challenge : conçu et organisé par l'INRS à l'échelle nationale, ce challenge cible les étudiants de 1er Cycle (niveau Bac+3) et de 2ème cycle (niveau Bac +4 et Bac+5) scolarisés dans un établissement d'enseignement supérieur, toutes filières confondues (marketing, finance, ingénierie, chimie, informatique...) à l'exclusion des étudiants inscrits dans une formation relevant du domaine Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement (QHSE).

Objectif : sensibiliser et faire réfléchir les équipes candidates, sur la base d'études de cas concrets, à des modes efficaces de prévention des risques professionnels et d'optimisation des conditions de travail en entreprise.

La participation au challenge ne requiert pas de connaissances approfondies dans le domaine de la prévention des risques professionnels. Deux catégories sont ouvertes, « initiés » et « confirmés », correspondant au niveau de connaissance des étudiants en santé et sécurité au travail.

---

**A propos de l'INRS : L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS)** est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la Cnam, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés). De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 550 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris et en Lorraine. L'INRS est financé par la Sécurité sociale – Accidents du travail / Risques professionnels.

---

**Contact presse :**

**Marie-Eva PLANCHARD** - 01 40 44 14 40 - [marieeva.planchard@inrs.fr](mailto:marieeva.planchard@inrs.fr)

**SUIVEZ-NOUS**

